

## Sodiaal lance sa consultation publique nationale



Quel avenir pour le lait de demain et pour le modèle coopératif ? Pour répondre à ces questions, la coopérative Sodiaal a lancé, le 27 avril, la grande consultation "Imaginons ensemble la filière laitière de demain" pour sonder professionnels, consommateurs, société civile et personnalités qualifiées. A partir de cette consultation, l'objectif affiché est, d'ici la fin de l'année, de préciser la nouvelle trajectoire d'évolution, la raison d'être et les engagements de long terme de la coopérative au travers du document de référence "Sodiaal Vision 2030". "Représenter 20 % de la collecte de lait en France nous donne une responsabilité particulière envers nos adhérents et la société. La plateforme sodiaal-pourdemain.fr leur donne la parole", explique Damien Lacombe, président de Sodiaal. Parmi les questions auxquelles doivent répondre les contributeurs figurent "Demain, qu'est-ce qui vous ferait choisir un nouveau produit ou une nouvelle marque de produits laitiers ?" ou encore "Selon vous, vaut-il mieux : mieux rémunérer un petit groupe d'éleveurs sur une partie du territoire et de leur production seulement, au risque d'exclure les autres éleveurs ?" ... / Agra

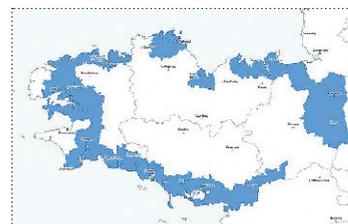
## Bruno Lemaire en Ile-et-Vilaine

Vendredi 16 avril, le Ministre de l'Economie, Bruno Lemaire était en Ile-et-Vilaine pour rencontrer la filière tourisme à St Malo et visiter Sojasun à Chateaubourg, lauréat de l'appel à projet France Relance. Cédric Henry, président de la FDSEA 35 et Christian Mochet, responsable environnement ont réussi à le rencontrer pour faire part de la situation des agriculteurs. Ils ont évoqué les EGA avec la nécessaire rémunération du travail des agriculteurs, les distorsions de concurrence, la future PAC. Les responsables ont aussi alerté le Ministre sur le comportement de l'administration envers les agriculteurs en général, et les corps intermédiaires en particulier. / Bruno Gauthier - FDSEA 35



## Génétique végétale : un fonds de dotation pour préserver la biodiversité

Un fonds de dotation pour la préservation de la biodiversité des espèces cultivées et de leurs apparentées sauvages (hors arbres forestiers) a été créé le 19 avril et confié à la présidence de Marion Guillou (institut Agreenium), indique Semae (interprofession) qui fait partie des huit fondateurs avec l'UFS (semenciers). Il va permettre de "nouveaux financements afin de soutenir les collections menacées et d'améliorer les conditions de conservation et de caractérisation des ressources génétiques", indique-t-on de même source. Ce fonds dépendra "très largement" du mécénat, selon le communiqué. Deux mois plus tôt, Semae avait déjà créé un autre fonds de soutien dédié aux semences potagères. L'aide visait en particulier à soutenir les semences passées dans le domaine public, autrement dit celles de plus de 25 ans. Elle s'adressait aux variétés qui ont "une valeur patrimoniale et culturelle française" et qui sont cultivées "historiquement" sur le territoire français. / Agra



## Influenza aviaire : de risque "élevé" à "modéré"

Le Journal officiel a publié le 24 avril un arrêté qualifiant le niveau de risque IAHP. Cet arrêté daté du 23 avril diminue en France métropolitaine (Corse incluse, outre-mer exclu) le risque influenza aviaire hautement pathogène au niveau "modéré" (niveau 2/3). Le risque était qualifié dans toute la France métropolitaine d'"élevé" (niveau 3/3) suite à l'arrêté du 16 novembre 2020. Au risque "modéré", la claustration ou la mise sous filets des oiseaux reste obligatoire dans les seules zones humides ("à risque particulier") ainsi que l'interdiction de rassemblements, d'utilisation des appelants ou de lâcher de gibier à plumes. Des dérogations à la claustration peuvent être accordées par les DDecPP après visite du vétérinaire sanitaire. / Communiqué

## FABRICANT DE CHARPENTES MÉTALLIQUES DEPUIS 40 ANS

Bâtiments agricoles et industriels - Couverture - Bardage - Jardins d'hiver - Hangars de stockage - Stabulations - Poulailleurs...  
Kit complet (à vos dimensions, réalisations de plans, conseil technique pour le montage...)

**CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES CONNAN - ZI de la gare d'Uzel - 22460 ST HERVÉ**  
Tel. 02 96 26 21 39 - Fax. 02 96 28 80 54 - com@cmc22.fr - www.cmc22.fr